

Table des matières

E7 - Système de formation en Suisse : Connaître et orienter dans le système éducatif suisse	3
□ Situation problème : La complexité apparente du système	3
Selon le cadre légal et institutionnel suisse	3
□ Concepts clés du système éducatif suisse	5
□ Liens avec d'autres cadres	6
□ Carnet : E7 – Système de formation en Suisse	8
1. Historique	9
2. Structure administrative	9
3. Positionnement du sous-système éducatif	9
□ Passerelles et reconnaissances	9
□ Formation continue et cadre légal	10
□ Diplômes du quaternaire (CAS, DAS, MAS)	10
□ Références	11
□ Ressources liées	11

E7 - Système de formation en Suisse : Connaître et orienter dans le système éducatif suisse

« Connaître le système éducatif suisse – ses niveaux, ses acteurs, ses financements – pour orienter les apprenants avec précision et confiance. » ([Eugénie Decré], 2024)

Informations rapides

- Page parente : [Carnet E7 — Renseigner une personne](#)
- Page compétence : [Compétence E7 — Renseigner une personne](#)
- Module concerné : [Module MDA — Accompagnement](#)



E7 - Renseigner une personne : Maîtriser le système de formation suisse

Objectif du cadre systémique suisse

Cette dimension vise à fournir aux professionnels de l'orientation et de la formation une connaissance structurée et pratique du système éducatif suisse, permettant d'orienter avec précision, de conseiller avec sécurité juridique et d'identifier les parcours de formation pertinents pour chaque situation individuelle.



Situation problème : La complexité apparente du système

En tant que professionnel de l'accompagnement, je suis confronté à un apprenant perdu face à la multitude d'offres de formation, de diplômes et de financements en Suisse. Sans une vision claire de la structure du système éducatif, de ses acteurs et de ses logiques, je risque de donner une information partielle, inexacte ou inadaptée, ce qui pourrait compromettre le parcours de la personne et nuire à ma crédibilité professionnelle.

Selon le cadre légal et institutionnel suisse

Les 3 Niveaux administratifs

Selon (Confédération suisse) le système éducatif suisse repose sur une répartition des compétences entre trois niveaux administratifs, héritée de l'histoire fédérale du pays.

- **Confédération** : Compétences sur tout ce qui touche à l'argent (financement, lois, subventions).
- **Canton** : Responsabilité principale de l'éducation et de la formation.
- **Commune** : Mise en œuvre opérationnelle des politiques éducatives.

Cette structure explique la diversité des offres et des financements selon les régions et les domaines.

□ Le pilotage du système

Le pilotage du système éducatif suisse est partagé entre acteurs publics et privés. La **Confédération** fixe le cadre légal (Loi sur la formation professionnelle, LEHE) et finance les formations professionnelles via le SEFRI. Les **cantons** mettent en œuvre et adaptent les politiques éducatives à leur contexte. Les **prestataires privés** opèrent dans un marché de la formation continue régulé mais non financé automatiquement.

□ Les niveaux de formation

Le système éducatif suisse est structuré en **5 niveaux principaux**, du secondaire I au quaternaire.

Les niveaux à connaître :

- **Secondaire I** : Formation générale, préparation au secondaire II.
- **Secondaire II** : Formation professionnelle (CFC, AFP) ou académique (maturité).
- **Tertiaire A** : Formation académique (Bachelor, Master, Doctorat avec ECTS).
- **Tertiaire B** : Formation professionnelle supérieure (**Brevet fédéral**, diplômes HES).
- **Quaternaire** : Formation continue post-diplôme (CAS, DAS, MAS).

□ *Notre Brevet fédéral de formatrice/formateur se situe en **Tertiaire B**.*

□ Les financements

Les mécanismes de financement varient radicalement selon le niveau et le type de formation. La **formation professionnelle initiale** bénéficie de subventions fédérales importantes (ex: 50% pour le Brevet fédéral). La **formation continue** relève du marché, avec peu ou pas de financement public direct. Le principe clé : **le financement suit la personne**, pas le prestataire.

□ Les passerelles et reconnaissances

Le système suisse permet de multiples passerelles grâce à la reconnaissance des acquis (RAC). Tout parcours doit reposer sur un **besoin identifié**. La validation des compétences peut se faire via dossier, expérience professionnelle ou évaluation formelle.

□ Les diplômes et crédits

La valeur des diplômes dépend de leur reconnaissance institutionnelle. Seules les **hautes écoles accréditées selon la LEHE** délivrent des crédits ECTS officiellement reconnus. Pour les titres comme CAS, DAS, MAS, il est crucial de vérifier l'accréditation du prestataire.



"Le système éducatif suisse n'est pas un labyrinthe — c'est un écosystème. En le



comprenant, je peux conseiller avec précision, confiance, et sécurité." ([Eugénie Decré], 2024)

Concepts clés du système éducatif suisse

Une compréhension opérationnelle du système suisse repose sur la maîtrise de trois agendas complémentaires : administratif, financier et pédagogique, qui interagissent à chaque niveau de formation.

Dimension	Composantes
-----	-----
Agenda Administratif	Répartition Confédération/Canton/Commune, cadre légal (LFPr, LEHE), accréditations.
Agenda Financier	Subventions SEFRI, financement axé sur la personne, marché de la formation continue.
Agenda Pédagogique	Niveaux de formation (Secondaire I à Quaternaire), passerelles, reconnaissance des acquis.

Les 3 postures de l'orientant

Pour accompagner efficacement dans ce système, l'orientant doit adopter trois postures complémentaires :

- **La posture de cartographe** : Connaître la structure du système, ses acteurs, ses parcours.
- **La posture de conseiller juridique** : Maîtriser le cadre légal et les conditions de financement.
- **La posture d'accompagnateur de projet** : Aider à identifier le besoin et construire un parcours cohérent.

L'ajustement informationnel

L'ajustement informationnel = La capacité à fournir l'information juste, au bon moment, adaptée au contexte spécifique de l'apprenant et aux évolutions du système.

Les niveaux d'ajustement :

- **Information de base** : Structure générale du système, niveaux de formation.
- **Information contextuelle** : Offres disponibles dans la région, financements accessibles.
- **Information stratégique** : Passerelles spécifiques, reconnaissance d'acquis, perspectives d'évolution.

Le jeu des niveaux

L'expertise en orientation ne consiste pas à connaître tous les détails, mais à comprendre comment les différents niveaux du système s'articulent et quelles implications cela a pour le parcours individuel.

Exemples d'articulation :

- Un CFC (Secondaire II) permet d'accéder à un Brevet fédéral (Tertiaire B) avec expérience.
- Un CAS (Quaternaire) peut être reconnu comme crédits ECTS s'il est délivré par une hauteécole accréditée.

- Le financement d'une formation dépend à la fois du niveau (professionnel vs continue) et du lieu de prestation.

□ Liens avec d'autres cadres

Cadre	Lien avec le système suisse	Utilité pratique
---	-----	-----
Compétences FSEA	La compétence E7 s'appuie sur cette connaissance systémique pour renseigner avec précision.	Permet de situer le Brevet fédéral dans le paysage global et d'expliquer sa valeur.
Référentiel qualité ALICE	La qualité de l'orientation dépend de l'exactitude et de l'actualité des informations fournies.	Justifie la nécessité d'une veille active sur les évolutions du système.
Approche par compétences	Le système suisse valorise de plus en plus la reconnaissance des acquis expérientiels.	Oriente vers les procédures de VAE et de validation des compétences.
Pédagogie des adultes	Les spécificités du système doivent être expliquées en tenant compte des représentations et besoins des adultes.	Guide la manière de présenter l'information pour qu'elle soit accessible et utile.

□ Exercice pratique

□ Cartographiez un parcours de formation

Prenez le cas d'une personne avec un CFC dans le domaine de la santé, 5 ans d'expérience professionnelle, qui souhaite se reconvertir dans la formation d'adultes.

Étapes :

1. **Identifiez** les niveaux de formation concernés (CFC → Tertiaire B/Quaternaire).
2. **Recherchez** les formations pertinentes (Brevet fédéral FSEA, CAS en pédagogie...).
3. **Analysez** les conditions d'accès (expérience, reconnaissance d'acquis...).
4. **Évaluez** les possibilités de financement (subventions SEFRI, financement personnel...).
5. **Présentez** 2-3 scénarios de parcours avec leurs avantages et contraintes.

Rendu : Produisez une fiche d'orientation synthétique (1 page maximum) présentant les différentes options de manière claire et comparative.

□ Applications dans la pratique

Pour intégrer la connaissance du système suisse dans ma pratique, je me demande :

- **Avant un entretien :** Quels sont les éléments clés du système que je dois absolument maîtriser pour ce public spécifique ?

- **Pendant l'entretien** : Comment vulgariser la complexité du système sans la simplifier à outrance ? Quels supports visuels utiliser ?
- **Après l'entretien** : Comment m'assurer que l'information fournie reste valide dans le temps ? Quelle veille mettre en place ?

Comment appliquer cette connaissance en pratique ?

Dans la préparation :

- Constituer une **boîte à outils** avec les liens institutionnels clés (SEFRI, swissuniversities, bases de données des formations).
- Préparer des **schémas visuels** du système éducatif adaptés à différents publics.
- Actualiser régulièrement ses connaissances sur les **évolutions législatives**.

Dans l'action :

- Adopter un langage précis sur les **niveaux de formation** (éviter "diplôme" pour "attestation").
- Vérifier systématiquement l'**accréditation** des prestataires pour les formations supérieures.
- Expliquer clairement la **logique des financements** (publics vs privés).

Dans l'analyse :

- Tenir un **journal des questions récurrentes** des apprenants sur le système.
- Participer à des **réseaux d'échange** de pratiques entre orientants.
- Réfléchir à des **améliorations possibles** dans la transmission de l'information systémique.

□ Mes insights personnels

Espace pour vos notes, réflexions, exemples concrets liés à votre pratique de l'orientation dans le système suisse. * *Exemple : "J'ai réalisé que la confusion entre Tertiaire B et Quaternaire est fréquente. J'ai créé un tableau comparatif simple que j'utilise systématiquement en entretien."* *Exemple : "La question 'Ça coûte combien ?' nécessite toujours de clarifier d'abord le niveau de formation et le type de prestataire avant de pouvoir répondre."* *Exemple : "Mettre en place une veille mensuelle sur les sites du SEFRI et de swissuniversities m'a permis de gagner en crédibilité et en réactivité."*

□ Bibliographie

- SEFRI (2023). Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr). Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation.
- Confédération suisse (2023). Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE).
- ODA Santé (2023). Système suisse de formation : vue d'ensemble.
- swissuniversities (2023). Hautes écoles suisses accréditées selon la LEHE.

✍ Ressources institutionnelles

- [Liste des hautes écoles accréditées \(swissuniversities\)](#)
- [Site officiel du SEFRI](#)
- [Base des formations professionnelles initiales](#)
- [Base de données des formations continues](#)

□ Navigation

← Retour à [Page principale E7 — Renseigner une personne](#) → [E7 - Veille informationnelle](#) → [E7 - Conduite d'entretien d'orientation](#)

[carnet](#), [E7](#), [système formation](#), [suisse](#), [orientation](#), [tertiaire B](#), [brevet fédéral](#), [financement](#), [veille](#)

Auteur : Eugénie Decré | Version : 1.0

□ Carnet : E7 — Système de formation en Suisse

« Connaitre le système éducatif suisse – ses niveaux, ses acteurs, ses financements – pour orienter les apprenants avec précision et confiance. »

□ Informations rapides

- * **Page parente** : [Carnet E7 — Renseigner une personne](#)
 - * **Module concerné** : [Module MDA — Accompagnement](#)
 - * **Sous-dimension** : Système éducatif suisse
-

□ Descriptif

La sous-dimension **E7 — Système de formation en Suisse** aide à :

- - **Comprendre la structure du système éducatif suisse** — ses niveaux, ses acteurs, ses financements.
- - **Identifier les passerelles et reconnaissances** — pour orienter les apprenants vers les formations pertinentes.
- - **Maîtriser le cadre légal** — pour conseiller avec rigueur et sécurité.
- - **Utiliser des outils de veille** — pour rester à jour sur les offres de formation.

Elle s'inscrit dans la **compétence E7** et est **liée aux compétences E2 (déterminer les objectifs d'apprentissage)**.

□ Points de repères dans le système éducatif suisse

Le système éducatif suisse repose sur **3 dimensions** :

1. Historique

- **1848** : début de l'école obligatoire en Suisse. - **L'éducation sociale** est une **responsabilité cantonale**. - **Tout ce qui touche à l'argent** (financement, lois, subventions) est **fédéral**.

2. Structure administrative

- Confédération → Canton → Commune
- Base légale : les formations privées sont encadrées par des lois fédérales ou cantonales.
- Financement : dépend du domaine (fédéral pour les formations professionnelles, cantonal pour la culture, la santé, l'éducation).

3. Positionnement du sous-système éducatif

Niveau	Type	Exemples
Secondaire I	Formation générale	Prépare au secondaire II
Secondaire II	Formation professionnelle ou académique	CFC, maturité, écoles professionnelles
Tertiaire A	Formation académique	Bachelor, Master, Doctorat (ECTS)
Tertiaire B	Formation professionnelle supérieure	Brevet fédéral , Certificat FSEA, diplômes de Hautes écoles spécialisées
Quaternaire	Formation continue post-diplôme	CAS, DAS, MAS

□ *Nous sommes en **Tertiaire B** avec le **Brevet fédéral de formatrice/formateur**.*

Hautes écoles suisses et autres institutions accréditées dans le domaine suisse des hautes écoles selon la LEHE :

<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement-et-etudes/hautes-ecoles-suisses-accreditees>

Formation professionnelle initiale sanctionnée par un diplôme fédéral AFP ou CFC.

<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/grundbildung?offset=0&max=60>

□ Passerelles et reconnaissances

- **Raccord (RAC)** : permet d'accéder à des formations supérieures. - **Pas de formation sans demande** : tout parcours repose sur un **besoin identifié**. - **Reconnaissance des acquis** : possible via dossier, expérience professionnelle, ou validation des compétences.

□ Formation continue et cadre légal

Loi fédérale sur la formation professionnelle

- **Engagement financier fédéral** : subventions Sefri (ex. : 50% pour le Brevet fédéral). - **Financement axé sur la personne** : la subvention suit l'apprenant, pas le prestataire. - **Lieu de la prestation** = lieu de la subvention.

Formation continue (post-obligatoire)

- Basée sur le **marché** — pas de financement automatique. - **Sans évaluation** → attestation de participation. - **Avec évaluation** → certificat reconnu.

□ *Fournir une attestation minimum pour chaque cours — c'est une exigence de qualité.*

□ Diplômes du quaternaire (CAS, DAS, MAS)

Diplôme	Accès	Validité	Notes
CAS	CFC + dossier	5-10 ans (selon spécialisation)	Non réglementé par Bologne — spécifique à la Suisse
DAS	Doctorat ou équivalent	À vie	Délivré par les Hautes écoles
MAS	Bachelor/Master + dossier	À vie	Équivalent international via ECTS

△ *Attention aux titres : en Suisse, seuls 7 Masters sont officiellement reconnus. Les "MBA" privés peuvent être trompeurs.*

□ Crédits ECTS

En principe, ce sont les hautes écoles accréditées qui délivrent les crédits ECTS pour les diplômes et les titres académiques (bachelor, master et doctorat) ainsi que pour les diplômes de formation continue «Certificate of Advanced Studies CAS», «Diploma of Advanced Studies DAS» et «Master of Advanced Studies MAS» que délivrent les hautes écoles.

Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) a pour objectifs la transparence ainsi que la mobilité des étudiantes et étudiants à travers l'Europe.

Les instituts privés qui n'ont pas été accrédités conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) sont certes autorisés à utiliser les noms des titres académiques et la mention d'ECTS, mais la reconnaissance des diplômes qu'ils délivrent est laissée à la discréption des employeurs et employeuses ainsi que des autres établissements d'enseignement supérieur à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Pour cette raison, il est important ici aussi de vérifier si la fournisseur ou le fournisseur est accrédité conformément à la LEHE et à quels endroits les diplômes et crédits ECTS proposés sont reconnus.

Liens vers swissuniversities et SEFRI

- Hautes écoles suisses et autres institutions accréditées dans le domaine suisse des hautes écoles selon la LEHE :
<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement-et-etudes/hautes-ecoles-suisses-accreditees>
-

□ Outils et ressources pour la veille

- **odasanté.ch** et autres sites référencés dans le cahier du module. - **Base de données des formations continues** (ex. : [www.formationcontinue.ch](<https://www.formationcontinue.ch>))

□ Références

Auteur / Date	Titre	Concept clé	Lien
Sefri (2023). *Loi fédérale sur la formation professionnelle*.	Financement des formations — subventions, conditions.	Voir la fiche	
ODA Santé (2023). *Système suisse de formation*.	Vue d'ensemble du système éducatif suisse.	Voir la fiche	
Confédération suisse (2023). *Formation continue en Suisse*.	Cadre légal et financement.	Voir la fiche	

□ Réflexion personnelle

« J'ai appris que le système éducatif suisse n'est pas un labyrinthe — c'est un écosystème. En le comprenant, je peux conseiller avec précision, confiance, et sécurité. »

□ Ressources liées

- Hautes écoles suisses et autres institutions accréditées dans le domaine suisse des hautes écoles selon la LEHE :
<https://www.swissuniversities.ch/fr/themes/enseignement-et-etudes/hautes-ecoles-suisses-accreditees>
 - Formation professionnelle initiale sanctionnée par un diplôme fédéral AFP ou CFC.
<https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/grundbildungungen?offset=0&max=60>
 - <https://www.vs.ch/web/osp/adultes>
 - <https://www.ador-online.ch>
-

□ Navigation

→ Retour à la [Page principale E7 — Renseigner une personne](#) → Retour à la [Compétence E7 —](#)

[Renseigner une personne](#) → Retour à la [Page du Module MDA](#)

[fsea, E7, systeme, formation, suisse, tertiaire, B, brevet, fédéral, cas, das, mas, veille](#)

Page mise à jour le {{date | Auteur : [Eugénie Decré] | Version : 1.0}}

From:
<https://wiki.eugeniedeclare.com/> - **Formation en Conscience**

Permanent link:
https://wiki.eugeniedeclare.com/doku.php?id=carnet:e7_renseignement:e7_systeme&rev=1769532532

Last update: **2026/01/27 17:48**

